

Annexe 6 – Charges de la partie logement à loyers modérés par immeuble et les aides à la pierre

Immeuble sis au chemin de l'Ancien-Stand 2-4-6-8-10

Charges des logements à loyers modérés selon art. 19 RLL	CHF	%	CHF
Fonds propres (max. 35%)	5'778'619	3.50	202'252
Fonds propres	1'663'059	1.50	24'946
Hypothèque existante + nouvelle	9'068'661	2.00	181'373
Amortissement hypothèques	9'068'661	1.00	90'687
Frais généraux ¹	16'510'339	1.70	280'676
DDP	2'940'000	5.00	147'000
Réduction du DDP (sur 10 ans)			-60'341
Total (charges annuelles brutes)			866'592
Attribution au fonds de régulation des loyers ²			45'343

	CHF	%	CHF
Canton : abaissement des loyers	866'592	10	86'659
Commune : abaissement des loyers	866'592	10	86'659
Total annuel des abaissements de loyers			173'318
Total des participations cantonales sur quinze ans	**		1'299'888
Total des participations communales sur quinze ans	**		1'299'888

^{(**} Des écarts d'arrondis peuvent créer des différences au niveau des sommes)

Immeuble sis au chemin de l'Ancien-Stand 12-14-16-18

Charges des logements à loyers modérés selon art. 19RLL	CHF	%	CHF
Fonds propres (max. 35%)	4'259'819	3.50	149'094
Fonds propres	875'206	1.50	13'128
Hypothèque existante + nouvelle	7'035'886	2.00	140'718
Amortissement hypothèques	7'035'886	1.00	70'359
Frais généraux	12'170'911	1.70	206'905
DDP	2'187'600	5.00	109'380
Réduction du DDP (sur 10 ans)			-44'913
Total (charges annuelles brutes)			644'671
Attribution au fonds de régulation des loyers			35'179

¹ Le montant des frais généraux est calculé sur les fonds propres engagés, les hypothèques et la valeur résiduelle des immeubles.

² Le fonds de régulation des loyers a pour objectif exclusif d'atténuer les hausses des loyers dues notamment aux augmentations du taux hypothécaire et à la diminution progressive des aides des pouvoirs publics.



	CHF	%	CHF
Canton : abaissement des loyers	644'671	10	64'467
Commune : abaissement des loyers	644'671	10	64'467
Total annuel des abaissements de loyers			128'934
Total des participations cantonales sur quinze ans		**	967'006
Total des participations communales sur quinze ans		**	967'006

^{(**} Des écarts d'arrondis peuvent créer des différences au niveau des sommes)

Immeuble sis au chemin de l'Ancien-Stand 20

Charges des logements à loyers modérés selon art. 19RLL	CHF	%	CHF
Fonds propres (max. 35%)	7'330'943	3.50	256'583
Fonds propres	3'399'902	1.50	50'999
Hypothèque existante + nouvelle	10'214'706	2.00	204'294
Amortissement hypothèques	10'214'706	1.00	102'147
Frais généraux	20'945'550	1.70	356'074
DDP	3'012'600	5.00	150'630
Réduction du DDP (sur 10 ans)			-42'841
Total (charges annuelles brutes)			1'077'886
Attribution au fonds de régulation des loyers			51'074

	CHF	%	CHF
Canton : abaissement des loyers	1'077'886	10	107'789
Commune : abaissement des loyers	1'077'886	10	107'789
Total annuel des abaissements de loyers			215'578
Total des participations cantonales sur quinze ans		**	1'616'829
Total des participations communales sur quinze ans		**	1'616'829

^{(**} Des écarts d'arrondis peuvent créer des différences au niveau des sommes)

Immeuble sis au chemin de l'Ancien-Stand 22 à 28

Charges des logements à loyers modérés selon art. 19RLL	CHF	%	CHF
Fonds propres (max. 35%)	5'177'052	3.50	181'197
Fonds propres	1'070'239	1.50	16'054
Hypothèque existante + nouvelle	8'544'286	2.00	170'886
Amortissement hypothèques	8'544'286	1.00	85'443
Frais généraux	14'791'577	1.70	251'457
DDP	2'100'000	5.00	105'000
Réduction du DDP (sur 10 ans)			-26'663
Total (charges annuelles brutes)			783'373
Attribution au fonds de régulation des loyers			42'721



	CHF	%	CHF
Canton : abaissement des loyers	783'373	10	78'337
Commune : abaissement des loyers	783'373	10	78'337
Total annuel des abaissements de loyers			156'674
Total des participations cantonales sur quinze ans		**	1'175'059
Total des participations communales sur quinze ans		**	1'175'059

^{(**} Des écarts d'arrondis peuvent créer des différences au niveau des sommes)

Immeuble sis à la route des Plaines-du-Loup 10 à 24

Charges des logements à loyers modérés selon art. 19RLL	CHF	%	CHF
Fonds propres (max. 35%)	9'438'967	3.50	330'364
Fonds propres	2'462'842	1.50	36'943
Hypothèque existante + nouvelle	15'066'669	2.00	301'333
Amortissement hypothèques	15'066'669	1.00	150'667
Frais généraux	26'968'478	1.70	458'464
DDP	4'591'200	5.00	229'560
Réduction du DDP (sur 10 ans)			-87'585
Total (charges annuelles brutes)			1'419'745
Attribution au fonds de régulation des loyers			75'333

	CHF	%	CHF
Canton : abaissement des loyers	1'419'745	10	141'975
Commune : abaissement des loyers	1'419'745	10	141'975
Total annuel des abaissements de loyers			283'950
Total des participations cantonales sur quinze ans		**	2'129'618
Total des participations communales sur quinze ans		**	2'129'618

^{(**} Des écarts d'arrondis peuvent créer des différences au niveau des sommes)